

Consignes relatives au déroulement des Examens

Année Universitaire 2021 / 2022

RAPPEL :

Le **port du masque est OBLIGATOIRE** sur la totalité du site universitaire et pendant la durée des épreuves. Des bornes de gel hydro alcoolique sont positionnées à l'entrée des bâtiments et des amphis pour la désinfection systématique des mains. Un candidat ne respectant pas les consignes, pourra être exclu par le responsable de la salle d'examen.

Entrée dans la salle d'examen

o **Aucun appel ne sera effectué.** A leur arrivée à la Faculté, **les étudiants rentrent et s'installent directement** et doivent être prêts au minimum 5 min avant le début de l'épreuve. **Dans les amphis les emplacements autorisés sont identifiés par une étiquette numérotée**

Installation dans les amphis

- o **Les affaires personnelles sont déposées au bas de l'amphi** : sacs fermés au sol (n'oubliez pas votre carte d'étudiant(e) et de prendre un tube de colle pour le collage des copies anonymes)
- o Les étudiants ne conservent avec eux que le matériel autorisé pour l'épreuve
- o La relecture de cours ou fiches dans l'attente de la distribution des sujets est interdite

Les consignes suivantes seront rappelées :

- o La possibilité d'utilisation de la calculatrice est précisée
- o Les téléphones portables sont interdits même en qualité d'horloge et doivent être éteints et rangés dans les sacs. Tout portable visible sera donc considéré comme une tentative de fraude, l'incident consigné sur le procès-verbal d'examen et l'étudiant concerné passible de sanctions disciplinaires.
- o **Aucun étudiant n'est autorisé à quitter définitivement la salle dans les 45 premières minutes suivant la distribution des sujets.**

Rappel : Aucune sortie temporaire n'est autorisée durant toute la durée de l'épreuve (sauf raison médicale)

Distribution des sujets et composition

o Un étudiant arrivé après la distribution des sujets n'est pas autorisé à composer. Il appartient au responsable de l'épreuve d'autoriser, ou non, un étudiant en retard à composer en cas de grève de transport non annoncée ou en cas de force majeure. Aucun temps supplémentaire ne sera donné au candidat retardataire.

o **Dès le début de l'épreuve et avant de composer, les étudiants doivent compléter la partie à « anonymiser » de la copie.** Attention : Ne collez que les 2 côtés de la **partie à rabattre** sinon votre identification sera impossible au moment de la levée de l'anonymat pour saisir les notes et aucun résultat ne pourra être pris en compte.

o L'heure de début et de fin de l'épreuve seront notées au tableau

Tentative de fraude

o En cas de tentative de fraude de la part d'un étudiant, celui-ci continue à composer. Toutefois cette tentative est consignée dans le procès-verbal et les preuves confisquées. Le procès-verbal sera signé par l'étudiant (en cas de refus, celui-ci est mentionné sur le PV)

Fin de l'épreuve et sortie

o **A l'annonce de la fin de l'épreuve, les étudiants arrêtent de composer et restent à leur place**

o Il sera demandé aux étudiants de descendre progressivement **rang par rang** pour déposer leur copie (même copie blanche) auprès des surveillants.

o Vous devrez présenter votre carte d'étudiant(e) et émarger avec **votre stylo.**

o Une fois votre copie déposée, vous pourrez récupérer vos affaires personnelles et sortir en suivant les consignes et le sens de circulation

o **Dehors, il vous est demandé de ne pas créer de regroupements**